

## **ENTREPRISES**

Une entreprise peut compter plusieurs établissements (lieu géographique où s'effectue une activité économique); en conséquence, elle peut être présente dans plusieurs cantons. Sont qualifiées de «vaudoises» les entreprises dont l'établissement principal est situé dans le canton de Vaud. Les emplois qui leur sont attribués sont tous les emplois qu'elles comptent en Suisse, et non pas seulement ceux qui sont localisés dans le canton. En revanche, les emplois à l'étranger ne sont pas pris en compte. Pour l'étude spécifique des emplois vaudois, consulter le sous-chapitre précédent (établissements et emplois) qui donne des résultats en termes d'établissements localisés sur sol vaudois, que l'entreprise ait ou non son établissement principal dans le canton.

### **Secteur marchand ou non marchand**

Sont considérés comme faisant partie du secteur marchand les établissements appartenant à des entreprises réalisant au moins 50% de leurs revenus par la vente de marchandises ou de services au prix du marché. Elles peuvent être de droit privé ou de droit public.

## **DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES (UDEM0)**

La statistique suisse sur la démographie des entreprises (UDEM0), réalisée par l'Office fédéral de la statistique, s'intéresse à l'évolution du parc des entreprises et comprend plusieurs volets dont la création de nouvelles entreprises. En 2016, la statistique sur les nouvelles entreprises a été complètement revue et adaptée au nouvel univers de la statistique structurelle des entreprises (STATENT). Ceci implique un élargissement de la notion d'entreprise et d'emplois et une rupture de série par rapport aux données publiées jusqu'ici.

### **Nouvelles entreprises**

La statistique sur les nouvelles entreprises ne considère que les entreprises véritablement nouvelles - créées «ex nihilo» - et exerçant une activité économique. Une naissance d'entreprise consiste en la création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les entreprises issues d'une fusion, d'une reprise, d'une scission ou d'une restructuration d'entreprises préexistantes ne sont pas considérées.

### **Elargissement de l'univers d'observation**

En 2016, la statistique sur les nouvelles entreprises a été intégralement révisée et adaptée au nouvel univers de la statistique structurelle des entreprises (STATENT), qui recense l'ensemble des entreprises (indépendants inclus) qui versent des cotisations aux assurances sociales pour leur personnel (cotisations obligatoires pour les personnes salariées à partir d'un revenu annuel de 2300 francs) ou pour leur propre compte, ainsi que tous les emplois induisant des cotisations.

### **Couverture des activités économiques et des formes juridiques**

La statistique sur les nouvelles entreprises ne considère que les unités actives dans le secteur privé ou public qui exercent une activité économique marchande dans les secteurs secondaire et tertiaire (exception faite des activités des sociétés holding). Le secteur primaire et l'administration publique ne sont donc pas pris en considération, ainsi que les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

### **Période de référence**

La STATENT recense toutes les unités actives au mois de décembre, tandis que l'UDEM0 considère l'année civile. Dès lors, la population des entreprises actives, qui sert de référence pour

l'établissement de toutes les statistiques UDEMO, englobe toutes les unités qui ont été actives à un moment donné au cours de l'année enquêtée, indépendamment du fait qu'elles soient actives ou non au mois de décembre.

## **Emploi**

La STATENT considère l'emploi du mois de décembre, tandis que l'UDEMO fait recours à la notion d'emploi moyen au cours de la période d'activité. Concrètement, l'emploi pour une année déterminée s'obtient en divisant la somme des emplois mensuels par le nombre de mois d'activité de l'entreprise. Si par exemple une entreprise est créée au mois de novembre et emploie une personne en novembre et trois en décembre, le nombre d'emplois pour l'année sera de 2.

## **Fermetures d'entreprises**

La statistique sur les fermetures d'entreprises ne considère que les entreprises véritablement disparues, c'est-à-dire celles qui ont définitivement cessé une activité marchande. Une fermeture correspond à la dissolution d'une combinaison de facteurs de production - avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les entreprises disparues à la suite d'une fusion, d'une reprise, d'une scission ou d'une restructuration d'entreprises préexistantes ne sont donc pas considérées. La statistique inclut par contre les entreprises «dormantes» si elles ne sont pas réactivées dans un délai de deux ans. Ce délai implique un décalage de deux ans pour la diffusion des données sur les fermetures d'entreprises par rapport aux créations d'entreprises.

## **STATEM**

### **Statistique de l'emploi (STATEM)**

La statistique de l'emploi (STATEM) est une enquête par échantillonnage réalisée trimestriellement par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle porte sur les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire et son but est de produire des indicateurs conjoncturels renseignant sur l'évolution de l'emploi. A l'échelon régional, l'OFS ne publie les résultats de la STATEM que pour les grandes régions, mais le canton de Vaud finance, depuis le 3e trimestre 2001, un échantillon supplémentaire qui permet d'obtenir des résultats au niveau cantonal.

Il s'agit d'une enquête à laquelle participent 7000 entreprises du canton. Comme toute enquête par échantillon, la STATEM fournit des résultats à l'intérieur d'un intervalle de confiance. Cet intervalle de confiance à 95% est estimé, pour le canton, à environ +/- 2,1% pour l'ensemble des emplois en équivalents plein temps, et à +/- 3,2% pour le secteur secondaire et à +/- 2,5% pour le secteur tertiaire.

### **Révision de la STATEM en 2015**

Au 2e trimestre 2015, l'échantillon de la STATEM a été adapté et élargi au nouvel univers de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT). Cette dernière, qui remplace les recensements fédéraux des entreprises (RFE), se fonde principalement sur les données de l'AVS (assurance vieillesse et survivants). Les deux statistiques comprennent désormais aussi les emplois des micro-entreprises et les emplois de moins de 6 heures par semaine, qui n'étaient pas pris en compte dans les RFE ni dans la STATEM par le passé. L'univers des entreprises et celui des emplois se sont donc considérablement agrandis.

Les anciennes séries de l'emploi total et des emplois en équivalents plein temps ont été raccordées aux résultats du nouvel échantillon par une méthode d'indexation. Les niveaux absolus des séries révisées se situent désormais dans les mêmes ordres de grandeur que ceux de la STATENT. Ils ne

coïncident toutefois pas avec les valeurs absolues de cette dernière. Ces divergences seront traitées dans le contexte des travaux encore à réaliser à l'OFS.

## **STATENT**

### **Démographie des entreprises**

La statistique suisse sur la démographie des entreprises (UDEMO), réalisée par l'Office fédéral de la statistique, s'intéresse à l'évolution du parc des entreprises et comprend plusieurs volets dont la création de nouvelles entreprises. En 2016, la statistique sur les nouvelles entreprises a été complètement revue et adaptée au nouvel univers de la statistique structurelle des entreprises (STATENT). Ceci implique un élargissement de la notion d'entreprise et d'emplois et une rupture de série par rapport aux données publiées jusqu'ici.

### **Etablissements et emplois**

Les statistiques relatives aux entreprises, à leurs établissements et à leurs emplois sont issues de la Statistique fédérale structurelle des entreprises (STATENT). Il s'agit d'un relevé annuel effectué par l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui couvre les trois secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire). Ses premiers résultats concernent l'année 2011. La STATENT remplace le Recensement fédéral des entreprises qui a été effectué pour la dernière fois en 2008 et qui, auparavant, avait lieu trois fois par décennie.

En 2021, l'OFS a revu les résultats de la série de 2011 à 2018. Les corrections sont essentiellement dues aux nouvelles livraisons de données des caisses de compensation AVS, aux rectifications apportées au classement des unités en termes d'activités économiques (NOGA), à l'harmonisation de la localisation du siège des unités de production et à la stabilisation du modèle de calcul des emplois en équivalents plein temps (EPT).

## **STATISTIQUE STRUCTURELLE DES ENTREPRISES**

### **Entreprises et établissements**

La Statistique structurelle des entreprises fournit des informations au niveau des établissements et des entreprises. L'entreprise est la plus petite unité juridiquement indépendante. Elle peut se composer d'un seul ou de plusieurs établissements (établissement principal avec ses succursales et annexes). L'établissement est défini comme une unité locale géographiquement délimitée où une activité est exercée par au moins une personne assujettie à l'obligation de cotiser à l'AVS.

### **Emplois**

Les emplois comptabilisés dans le cadre de la Statistique structurelle des entreprises correspondent à l'ensemble des personnes économiquement actives qui sont assujetties à l'obligation de cotiser à l'AVS. La STATENT couvre ainsi des microemplois qui n'étaient pas pris en compte dans les recensements fédéraux traditionnels puisque la limite inférieure définie pour faire partie de l'univers était alors de 20 heures de travail hebdomadaire pour les entreprises et de 6 heures de travail hebdomadaire pour les emplois. Les données des recensements ont été recalculées rétroactivement par l'OFS pour les années 2005 et 2008 afin d'être rendues comparables.

### **Equivalent plein temps**

Afin d'améliorer la comparabilité des résultats dans le temps ou entre branches économiques, il est utile de convertir les emplois en équivalents plein temps. Pour calculer les équivalents plein temps (EPT), l'OFS a élaboré un modèle d'estimation qui s'appuie principalement sur des données salariales par branche et par sexe.

### **Personnel intérimaire et temporaire**

Le personnel intérimaire et temporaire est attribué aux entreprises de placement et figure donc dans la branche économique «78- Activités liées à l'emploi» comptabilisée ici à l'intérieur de la branche *Activités immobilières et de service*.